



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N° : AMI/16-2020/UCP du 30/10/2020

Relatif au recrutement :

- d'un **Consultant National pour la SNDS-II, spécialiste en Statistiques de l'Environnement et Développement Rural (i)**
- d'un **consultant pour la formation en planification stratégique (ii) ; et**
- d'un **consultant pour l'élaboration de la stratégie de financement des activités statistiques 2021-2025 (iii).**

1- Contexte et justification du projet

Le Gabon a adhéré à plusieurs initiatives africaines et internationales, notamment le Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement qui a rappelé la nécessité 1) d'avoir de bonnes statistiques, 2) de renforcer les capacités techniques des producteurs, pré requis à des statistiques de qualité, à la transparence des indicateurs, et conséquemment pré requis à l'atteinte même des résultats soutenables, responsables. Par la ratification de la Charte Africaine de la Statistique (CAS) le 09 septembre 2014, le Gabon a participé au déclenchement de sa mise en œuvre en mai 2015.

En 2010 le Gabon a élaboré sa première Stratégie Nationale pour la Développement de la Statistique (SNDS). Celle-ci portait sur la période de 2011 à 2015. L'élaboration de cette SNDS a permis au Gabon de mener un diagnostic de son système statistique national (SSN) et de définir une vision et des axes stratégiques pour la gestion et la coordination des activités statistiques. Sa mise en œuvre a permis d'améliorer l'offre statistique nationale. Cependant, beaucoup reste à faire au regard des résultats de l'évaluation de la mise en œuvre de la SNDS 2011-2015 réalisée par une équipe multipartenaire composée de PARIS21, la Banque mondiale, la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et AFRISTAT. En effet, au terme de cette évaluation, le taux d'exécution de cette SNDS était estimé à 24,07% et l'absence d'opérationnalisation des instances de coordination et d'exécution (CNIS et ANSEDES) avaient été particulièrement relevées.

La mise en œuvre du Plan stratégique Gabon émergents (PSGE) qui définit les grands objectifs du développement économique et social pour la période 2010-2025 a induit une demande de plus en plus pressante en données statistiques fiables et à jour. Elle a également mis en lumière les faiblesses notamment institutionnelles et méthodologiques du système statistique national (SSN). Tenant compte de cette situation, le Gouvernement de la République, a donc mis en place, avec l'appui financier de la Banque mondiale, un projet de développement de la Statistique » qui vise à renforcer les activités de production et de diffusion statistique.

Le gouvernement s'est également engagé dans l'élaboration d'une **Stratégie Nationale de Développement de la Statistique** de 2^{ème} génération (SNDS-II) afin de doter le pays d'un cadre de programmation stratégique et pour faire face aux enjeux du suivi et évaluation de la mise en œuvre du PSGE, de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et des Objectifs de développement durable (ODD). A cet effet, le Gabon bénéficie de l'appui technique et financier de la Banque africaine de développement qui a accompagné la Direction générale de la statistique dans l'élaboration d'une feuille de route pour l'élaboration de la SNDS-II suivant les normes internationales en vigueur. L'élaboration de cette feuille de route a bénéficié des contributions des organes du SSN, de la société civile, du secteur privé et des partenaires au développement.

Suivant les dispositions organisationnelles de cette feuille de route et en attendant l'opérationnalisation de la Commission nationale de l'information statistique (CNIS), un comité ad hoc dénommé Secrétariat technique de la SNDS-II (ST/SNDS-II) sera chargée de l'élaboration de la SNDS-II. Il s'agit en particulier de l'organisation de tous les travaux techniques d'élaboration de la SNDS-II (procédures, organisation des réunions, recrutement des consultants, recherche documentaire, etc.) et de la coordination des travaux des comités sectoriels notamment l'examen de leurs rapports et de leurs recommandations. Il s'agit des comités sectoriels suivants : Comité sectoriel « Statistiques démographiques et sociales » ; Comité sectoriel « Statistiques économiques et financières » et Comité sectoriel « Environnement et développement rural ». Le ST/SNDS-II bénéficiera de l'appui de trois consultants nationaux et d'un consultant international tout au long du processus. Les comités sectoriels seront chargés des travaux d'élaboration de la SNDS-II dans leurs secteurs respectifs.

Ainsi, le présent avis est élaboré dans le cadre du recrutement de trois (03) consultants pour appuyer le ST/SNDS-II du Gabon.

2- Objectifs de la mission du Consultant National pour la SNDS-II, spécialiste en Statistiques de l'Environnement et Développement Rural.

A. Objectif

L'objectif général de cette activité est d'accompagner le ST/SNDS-II dans la conception et l'élaboration de la SNDS-II 2021-2025.

Il s'agira de :

- assister le Comité statistiques de l'environnement et développement rural pour ses travaux du diagnostic et élaboration des plans d'action ;
- participer à l'organisation et à l'animation des ateliers et autres réunions techniques ;
- contribuer à la formulation de la vision, la définition des stratégies et l'élaboration des plans d'action de la SSN ;
- participer à l'organisation de tous autres travaux techniques de la SNDS-II.

B. Résultats attendus

A l'issue de la mission du consultant, les résultats ci-après devraient être disponibles :

- Le rapport diagnostic du secteur des statistiques de l'environnement et développement rural ;
- La contribution à la formulation et la définition de la vision ;
- Le plan d'action du secteur des statistiques de l'environnement et développement rural est élaborés ;
- La contribution au document de la SNDS-II est effectuée ;
- Les ateliers et réunions techniques sont organisés et les rapports des travaux disponibles.

C. LIVRABLES

Les documents suivants seront produits par le(a) consultant(e) national(e) et seront soumis au ST/SNDS-II :

- le rapport diagnostic du secteur des statistiques de l'environnement et développement rural ;
- le rapport sur les stratégies du secteur des statistiques de l'environnement et développement rural ;
- le document du plan d'action pluriannuel du secteur des statistiques de l'environnement et développement rural.

3- Qualification et expérience

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

Le Consultant individuel recherché pour la mission devra disposer :

- d'un **diplôme d'ingénieur statisticien, de statisticien économiste, de démographe ou d'un diplôme équivalent en économie, planification ou dans un domaine connexe ;**
- **d'au minimum 7 années d'expérience professionnelle dans le domaine des statistiques de l'environnement et développement rural ; et**
- **avoir une expérience pratique en matière de planification stratégique et gestion axée sur les résultats.**

4- Objectifs de la mission du consultant pour la formation en planification stratégique.

A. Objectif général

L'objectif général de la consultation est la formation en vue de renforcer la connaissance et la pratique de la planification stratégique dans le système statistique national du Gabon.

B. Objectifs spécifiques

L'atelier de formation en planification stratégique a pour objectifs spécifiques de :

- fournir aux participants une base méthodologique minimale en planification stratégique nécessaire à une bonne formulation et suivi et évaluation des stratégies nationales de développement de la statistique et des programmes d'activités statistiques dans le système statistique national ;
- amener les participants à s'approprier les concepts, principes et les outils de base de la planification stratégique ;
- amener les participants à identifier les différentes étapes du processus de planification stratégique (identification des problèmes, formulation des objectifs, des résultats, des stratégies et des activités) et les principaux outils y afférents.

C. Résultats attendus

À l'issue de l'atelier, les participants :

- possèdent une base méthodologique minimale en planification stratégique nécessaire à une bonne formulation et suivi et évaluation des stratégies nationales de développement de la statistique et des programmes d'activités statistiques dans le système statistique national ;
- ont une meilleure connaissance des concepts, principes et des outils de base de la planification stratégique ;
- sont capables d'identifier les différentes étapes du processus de planification stratégique (identification des problèmes, formulation des objectifs, résultats, stratégies et activités) et les principaux outils y afférents ;
- ont une bonne compréhension des spécificités de la planification stratégique.

5- Qualification et expérience

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

Le Consultant individuel recherché pour la mission devra disposer :

- d'un **diplôme d'ingénieur statisticien, de statisticien économiste, de démographe ou d'un diplôme équivalent en économie, planification ou dans un domaine connexe ;**
- **d'au minimum 5 années d'expérience professionnelle dans le domaine de la planification stratégique et dans la préparation de plans stratégiques ;**
- **d'une solide expérience en matière de planification stratégique ;**
- **d'une expérience pratique dans la formation en planification stratégique ; et**
- **d'une grande capacité d'élaboration des modules de formation.**

6- Objectifs de la mission du consultant pour l'élaboration de la stratégie de financement des activités statistiques 2021-2025.

A. Objectifs

Cette activité a pour objectif général l'élaboration de la stratégie de financement des activités statistiques 2021-2025.

Il s'agira spécifiquement de :

- Elaborer un programme financier pluriannuel coordonné des activités à réaliser ;
- Elaborer une note méthodologique décrivant l'approche de travail ;
- Identifier les opportunités à saisir et les avantages qu'une seconde SNDS pourrait apporter au système statistique national en lien avec les objectifs du PSGE ;
- Elaborer un plan de suivi et évaluation pour la mise en œuvre de la stratégie de financement.

B. Résultats attendus

A l'issue de la mission du consultant, les résultats ci-après devraient être disponibles :

- Note méthodologique décrivant l'approche de travail ;
- Document de plaidoyer pour la mobilisation des financements ;
- Stratégie de financement des activités de la SNDS-II ;
- Plan de suivi et évaluation pour la mise en œuvre de la stratégie de financement.

C. Livrables

Les documents suivants seront produits par le(a) consultant(e) et seront soumis au ST/SNDS-II :

- Un document de stratégie de financement qui :
 - présente un état de lieux de la mobilisation des ressources pour les activités statistiques ;
 - propose des mécanismes de mobilisation des ressources au profit de la statistique ;
 - propose les mesures nécessaires pour que ce mécanisme soit effectif, efficace et efficient ;
 - présente les opportunités et les avantages que le SSN devrait saisir et les risques à maîtriser ;
 - propose un dispositif de suivi et évaluation ;
 - présente un plan d'action de la recherche de financement.

7- Qualification et expérience

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

Le Consultant individuel recherché pour la mission devra disposer :

- d'un **diplôme supérieur (au moins BAC +5) en gestion, économie ou d'un diplôme équivalent en marketing et communication ou dans un domaine connexe ;**
- **au minimum 10 années d'expérience professionnelle dans le domaine de l'élaboration des stratégies de financement ;**
- **d'une bonne connaissance des différentes sources et formes de financements ;**
- **d'une expérience avérée dans l'élaboration des stratégies de financement des projets de type SNDS ;**
- **d'une expérience pratique en matière de planification stratégique et gestion axée sur les résultats.**

Ces compétences devront ressortir dans le curriculum vitae que le candidat devra produire avec les justificatifs nécessaires (diplômes, attestations de services faits, etc.), si nécessaire.

La CNTIPPEE invite les consultants individuels éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdits services (**à travers une lettre de motivation, CV, copies des diplômes et attestation de services**).

Il est porté à l'attention des consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » datées de janvier 2011, Version Révisée en Juillet 2014, relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables dans le cadre de ce projet.

À l'issue de la manifestation d'intérêt, un Consultant sera retenu et consulté à partir de la méthode de Sélection de **Consultant Individuel (CI)** et ce, conformément aux procédures définies dans les Directives « Sélection & Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID – Version de Janvier 2011, Version Révisée de Juillet 2014 ».

Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de référence y relatifs ou des informations complémentaires par courrier électronique à (tippeegabon@cntippee.org), une copie à (fmbongo@cntippee.org) ou par téléphone au numéro : +241 11 73 19 63/074 12 45 45 du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00 (heure locale = GMT+1).

Les plis porteront la mention soit :

- « **Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un Consultant National pour la SNDS-II, spécialiste en Statistiques de l'Environnement et Développement Rural ;**
- « **Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un consultant pour la formation en planification stratégique ;**
- « **Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un consultant pour l'élaboration de la stratégie de financement des activités statistiques 2021-2025** ».

Les Manifestations d'Intérêt écrites en français en deux (02) exemplaires : un (01) original papier et une (01) copie numérique (dans une clé USB ou CD) doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne et par courrier. Les Consultants peuvent aussi envoyer leurs Manifestations d'Intérêt par **envoi électronique** suivi d'accusé de réception, au plus tard le **11 novembre 2020 à 12h00**.

Commission Nationale des TIPPEE

Adresse : Pont de Gué-Gué, impasse André MBA OBAME, villa N°117

BP : 22, Libreville/ Gabon

Tél. : (+241) 011 73 19 63 / Mob. : (+241) 074 12 45 45

Courriel : tippeegabon@cntippee.org